

# RECAPITULATIF DES AXES 1 ET 3 DU PLAN D'ACTION CLSS COLIGNON

## AXE 1 : FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES EXISTANTS TANT SOCIAUX QUE SANITAIRES



Les habitants et usagers du quartier Colignon les plus éloignés des services et les plus vulnérables ont un premier contact et sont accompagnés par des acteurs de terrain qui travaillent de manière proactive et en interdisciplinarité pour permettre l'accès aux services socio-sanitaires au plus proche de leurs réalités, le tout en concordance avec ce qui existe déjà.



**Mutualiser et diffuser les ressources social-santé :** Les acteurs de terrain sociaux, sanitaires et l'entraide mutualisent et diffusent les ressources social-santé autour d'outils collaboratifs pour rendre visible et faciliter l'accès de ces ressources aux acteurs et habitants du quartier

- Formations et échanges d'informations sur l'accès aux aides socio-sanitaires pour que les acteurs de terrain sociaux, sanitaires et de l'entraide connaissent leurs missions et fonctionnement respectifs.
- Collaboration d'acteurs aux ressources spécifiques présentes dans le quartier autant social que santé pour centraliser les ressources existantes au travers d'un répertoire local pour les acteurs et habitants du quartier
- Les acteurs du quartier autant social que santé collaborent à l'élaboration et l'utilisation d'outils d'orientation dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement collaboratif
- Diffusion et rendre visible des ressources auprès des habitants et acteurs clé du quartier via des outils de partage



**Actions d'accroche et de sensibilisation dans les espaces du quartier :**

Les acteurs du quartier réalisent diverses actions d'accroche et de sensibilisation dans les espaces de quartier pour permettre d'accrocher, accueillir et orienter les habitants du quartier les plus éloignés et/ou en situation de vulnérabilité

- Mise à profit et mutualisation des points d'accroche, d'accueil et différents lieux d'échanges existants
- Actions mutuelles auprès des habitants/usagers de sensibilisation et d'échanges
- Création d'actions dans le cadre de la détection et moments d'échanges entre les habitants et les acteurs du quartier sur les ressources et besoins
- Mise en place d'un dispositif d'accueil inconditionnel et convivial au sein du quartier en complémentarité à l'existant



**Un réseau détection, connecteurs-relais :** Un réseau de détecteur/connecteur/relais est développé et valorisé au sein du quartier afin de connecter les habitants les plus fragilisés potentiellement en situation de non recours aux services d'aide et de soins existants

- Les détecteurs de situations et les connecteurs/relais de non recours au sein du quartier sont identifiés et reconnus.
- Un relais coordonné vers les structures et services socio-sanitaires est identifié et soutenu, de manière complémentaire aux relais existants pour permettre d'accompagner les personnes en situation de vulnérabilité au sein du quartier
- Les acteurs de détections et connecteurs/relais sont assurés d'une continuité et d'un maintien du lien auprès des habitants concernés.

### **AXE 3 : MAILLAGE DE QUARTIER : FAVORISER LA CONNAISSANCE MUTUELLE ET LA PAROLE COLLECTIVE DES ACTEURS DU QUARTIER**



**Les acteurs du quartier peuvent s'adapter et agir au plus près des réalités du quartier autour des actions menées au sein du quartier et partager une parole représentative de quartier en vue d'un plaidoyer à destination du politique**

Une réflexion collective est menée au sein du quartier afin d'adapter le dispositif et les projets du contrat local social santé Colignon au plus proche des réalités des habitants./ Les acteurs du terrain au sein du quartier partagent une compréhension commune des réalités du quartier en vue d'un plaidoyer vers les acteurs supra quartier et le politique

# SYNTHESE DU CADRE DU SUBSIDE CLSS COLIGNON

**Budget disponible** : 65.000 €

**Période de mise en action** : janvier 2024 à décembre 2025

**Elaboration du projet** : la concertation locale social santé Colignon propose un ou plusieurs projets

**Validation des projet** :

- Le Comité de pilotage de la CASS émet un avis
- Le Conseil de l'Action Sociale valide
- Les ministres en charge de la santé et du social de la Cocom valident

**Critères auxquels le projets doit répondre** :

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>Pour quoi ?</b>   | <b>Renforcer ou poursuivre</b> une action, un projet déjà existant  |  |   |
|  | Répondre aux <b>objectifs transversaux</b> : maillage, interconnaissance, parole collective   | à l'objectif général 1 « <b>favoriser l'accès aux services existants tant sociaux que sanitaires</b> » du plan d'action du CLSS Colignon |   |
| <b>Pour qui ?</b>  | <b>les habitants et usagers du quartier Colignon</b> en situation de grande précarité et/ou situations complexes, qui ont un accès plus difficile aux services sociaux, d'aide et de soins. |  |   |
|  | NL / FR   |  |   |
| <b>Qui porte ?</b>   | Une <b>asbl</b> (avec une assise comptable suffisante)  | le <b>CPAS</b> (max 25.000 €)  | un <b>prestataire de soins de santé</b> . |
| <b>Avec qui ?</b>  | Un <b>partenariat</b> réunissant des acteurs formels ou informels du social et de la santé.   |  |   |
|  | Point d'attention sur la <b>participation des habitants</b>   |  |   |
| L'acteur porteur de l'action ou les acteurs partenaires ont un <b>ancrage local</b> dans le quartier Colignon. |   |  |   |

**Dates d'avis et de validation pour avoir le subside disponible en janvier 2024 :**

- Copil CASS : **28/11/2023**
- Conseil de l'Action Sociale : **6 ou 20/12/2023**

**Principaux engagements du porteur de projet :**

- Si le porteur est une asbl ou un prestataire de soins, celui-ci signe une **convention** entre le porteur de projet et le CPAS.
- **Remise des justificatifs** de l'utilisation de la subvention reçue (rapports financiers et d'activités).
- Participation aux activités du dispositif CLSS de quartier.
- Accompagnement continu et évaluation des projets.